

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Plus qu'une structure d'évaluation, un espace de réflexion

Directeur du Paris-Centre de recherche cardiovasculaire (PARCC), Alain Tedgui est aussi, depuis 8 mois, à la tête du conseil scientifique de l'Inserm. Son objectif : être une véritable force de proposition auprès de la direction générale.

Science&Santé : En octobre, vous avez été nommé président du conseil scientifique de l'Inserm. Pourquoi avoir accepté cette fonction ?

Alain Tedgui : Depuis que je suis entré à l'Institut en 1983, j'ai fait partie de plusieurs organes d'évaluation dans le domaine cardiovasculaire, telles que la section de Physiologie du CNRS ou la commission scientifique spécialisée dans les pathologies cardiovasculaires à l'Inserm. En acceptant cette nouvelle fonction, je pouvais m'investir dans la plus haute structure scientifique de l'Institut. J'avais également envie de faire un peu bouger les lignes, que l'on puisse discuter, au sein du conseil scientifique, de différentes actions importantes pour la recherche et la science en France.

S&S : Lesquelles précisément ?

A. T. : Je pense premièrement à la question de l'évaluation de la recherche, qui intéresse la communauté scientifique au premier chef et qui a suscité nombre de débats depuis la création de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) en 2007. Deuxièmement, au financement de la recherche, et à l'importance qu'a pris, à cet égard, l'Agence nationale de la recherche (ANR). Troisièmement, aux carrières au sein de l'Inserm. Nous sommes confrontés à un désintérêt du métier de chercheur, à une désaffection de ces carrières : la recherche biologique et médicale n'est plus aussi attractive qu'avant en raison, entre autres, des polémiques autour de la nocivité des médicaments ou des effets délétères des OGM. Dans l'imaginaire collectif, science et médecine ne sont plus perçues comme des éléments de progrès, comme ils ont pu l'être par le passé. Enfin, il est important de s'interroger sur la manière dont l'Inserm peut intervenir dans le débat public. S'il ne doit pas se situer sur le terrain de la polémique, il ne peut pas non plus rester en dehors des discussions et laisser quelques experts prendre la parole au nom de toute la communauté scientifique.



Alain Tedgui
Président
du conseil
scientifique
de l'Inserm

© FRANÇOIS GUÉNÉ/INSERM

S&S : Dans ce contexte, quel rôle doit jouer le conseil scientifique selon vous ?

A.T. : Tout d'abord, assumer des tâches d'administration de la recherche, bien sûr, comme la validation des décisions prises par les neuf commissions scientifiques spécialisées de l'Inserm. Ou encore, effectuer l'interclassement des chercheurs et des structures : tandis que les commissions les évaluent, elles, par grands champs disciplinaires, les avis du conseil englobent l'ensemble des activités de nos laboratoires. Mais au-delà, j'ai surtout envie que nous ayons une fonction de réflexion sur des questions qui intéressent toute la communauté scientifique. Le conseil scientifique peut être une véritable force de proposition pour la direction générale, en matière par exemple d'avancement des carrières ou de procédures d'évaluation. Comment mieux articuler recherche fondamentale et recherche clinique est aussi une question qui nous préoccupe plus particulièrement. Enfin, je souhaite également que les conseils scientifiques de l'Inserm et de l'Institut des sciences biologiques du CNRS interagissent plus étroitement qu'ils ne l'ont fait jusque-là, pour une meilleure coordination de ces deux organismes. ■

Propos recueillis par Stéphanie Arc

Alain Tedgui : unité 970 Inserm - Université Paris-Descartes

Pour plus d'infos sur le conseil scientifique : www.inserm.fr

ÉTHIQUE

Responsabiliser le chercheur, respecter la personne

Hervé Chneiweiss prend les rênes du comité d'éthique pour la recherche médicale et en santé (Ermes) de l'Inserm. Un médecin et chercheur en neurobiologie qui a toujours placé l'éthique au cœur de sa pratique. Il succède à Jean-Claude Ameisen*, appelé à la présidence du Comité consultatif national d'éthique.

Science&Santé : Vous venez d'accéder à la présidence du comité Ermes. Que représente cette nomination pour vous ?

Hervé Chneiweiss : C'est une responsabilité particulièrement intéressante et noble à mes yeux : celle de contribuer à la réflexion de l'Institut sur les questions éthiques, c'est-à-dire sur les conditions dans lesquelles nous menons nos recherches et communiquons nos résultats. Il est, selon moi, de la responsabilité des chercheurs de conduire cette réflexion prospective grâce à laquelle nous anticipons les points de tension et les pistes de résolution de problèmes.

Cellules souches embryonnaires humaines

Cellules souches dites pluripotentes, à l'origine de tous les tissus de l'organisme

Cellules souches pluripotentes induites

Elles sont issues de la reprogrammation de cellules adultes en cellules capables de se différencier en tout type cellulaire.

* Voir S&S n°11, p. 45, Stratégies « Éthique - Pour un choix libre et informé »

Hervé Chneiweiss : directeur du laboratoire Plasticité gliale et tumeurs cérébrales, au Centre de psychiatrie et de neurosciences, unité 894 Inserm - Université Paris-Descartes

www.inserm.fr

S&S : Il semble que ce soit la suite logique de votre parcours...

H. C. : Oui, cette fonction s'inscrit aussi dans la lignée de mes engagements et de mon intérêt pour l'éthique en tant que médecin et chercheur. Membre du comité d'éthique de l'Inserm depuis 2003, je fais partie aussi, entre autres, du conseil scientifique de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST). Et le questionnement éthique s'inscrit dans ma pratique depuis vingt ans. Depuis qu'avec le professeur Alexis Brice, du service de neurogénétique de la Salpêtrière, je me suis trouvé face à des patients atteints, ou destinés à l'être, de maladies incurables et à leurs familles sur lesquelles nous menions nos recherches. Cela m'a porté à m'interroger sur la manière d'interagir pour faire avancer la recherche, mais sans céder à la promesse d'un traitement illusoire dans l'immédiat.

S&S : Et quel sera votre rôle à la tête de ce comité ?

H. C. : Celui d'un animateur. Je dois être à la fois à l'écoute du comité et son porte-parole. Ma tâche consistera à



Hervé Chneiweiss
Nouveau président du comité d'éthique de l'Inserm

© FRANÇOIS GUÉNÉ/INSERM

permettre l'expression des différents points de vue sur des questions complexes par définition. Il s'agit d'abord de recruter quinze membres. Je tiens à ce que le comité soit pluriel, d'où mon souci de parité, d'équilibre entre Paris et les régions, entre Français et étrangers (Belges, Suisses) et de pluridisciplinarité (biologie, philosophie, droit...). Par ailleurs, seulement une moitié de cette structure sera liée à l'Inserm, l'autre sera composée d'universitaires. Je souhaite enfin que sa réflexion - qu'il soit saisi par les chercheurs, par la direction ou par des associations de patients - ait systématiquement un lien avec la pratique de l'Inserm. Contrairement au Comité national, nous n'avons pas à nous prononcer sur des questions sociétales quand elles ne concernent pas nos recherches ou leurs applications.

« Je serai à l'écoute du comité et son porte-parole, »

S&S : Quelles sont, selon vous, les questions prioritaires à aborder ?

H. C. : L'idée est de permettre toujours plus de recherches tout en respectant les patients ou personnes qui y contribuent. Nous avons ainsi à poursuivre les réflexions sur la question des cellules souches embryonnaires humaines (☿) et leur comparaison avec les cellules souches pluripotentes induites (☿) fabriquées en laboratoire, ou sur le respect des données privées des personnes lors des recherches dans le domaine de la génétique, des biomarqueurs, de l'imagerie cérébrale, etc. Par exemple, les biomarqueurs prédictifs de la maladie d'Alzheimer : s'en sert-on pour mieux prévenir le déclenchement de la maladie ou pour stigmatiser les personnes ? Enfin, il est primordial de s'interroger sur la manière dont les chercheurs peuvent communiquer sur leurs résultats au sein de la société, et donc de les former à l'éthique. ■

Propos recueillis par Stéphanie Arc